

Conditions générales et tarifs de la Photothèque du Musée d'art et d'histoire de Genève

1. Accord préalable

Les images utilisées dans le cadre d'une publication sont soumises à une autorisation spécifique.

2. Délai d'exécution

La demande doit parvenir à la Photothèque du Musée d'art et d'histoire via le formulaire en ligne ou la messagerie Photothèque dans un délai de 30 jours avant la date souhaitée.

3. Tarifs

Le prix pour les droits d'utilisation est de 160.- Frs par image. Les institutions culturelles et muséales bénéficient d'une réduction de 50%.

Pour les produits dérivés (affiches, jeux, etc.), le prix est de 500.- Frs.

Selon la commande, un devis est établi par la Photothèque. A réception du devis et des conditions générales signés, une facture de pré-paiement est adressée par courriel.

Pour les étudiants et les chercheurs dans le cadre de leurs activités de recherche, le droit d'utilisation est libre, dans la limite de 5 images (après accord de la direction).

4. Envoi des images

Les images sont envoyées uniquement après validation du paiement par le service de comptabilité générale de la Ville de Genève. A noter qu'il faut prévoir, après paiement, un minimum de 5 jours ouvrables pour les transferts bancaires et jusqu'à 15 jours pour les paiements par carte de crédit. De plus, tout envoi de document implique de facto la perception de la tarification (que le document soit utilisé ou non).

5. Mentions obligatoires

Toute utilisation d'une reproduction doit porter les mentions obligatoires, à savoir, au minimum : nom du Musée, auteur(s) et titre de l'œuvre, numéro d'inventaire et nom du photographe. Les autres indications sont souhaitées mais non obligatoires. Le copyright « © Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève » doit être inséré dans la légende de l'illustration et/ou dans les crédits photographiques.

6. Droits d'auteur

Pour les auteurs qui ne sont pas le domaine public, la recherche des ayants droit d'un auteur, de même que les taxes y relatives, n'incombent pas au service photographique du MAH mais au demandeur.

7. Prises de vues d'objet non encore photographié

Si au moment de la demande l'objet n'est pas encore photographié, il faut prévoir un délai de deux mois à dater de la commande, sous réserve de l'accord du responsable de la collection concernée.

8. Utilisation et diffusion de l'image

Les images pour diffusion sur site Internet seront non commerciales et devront être réduites de taille (maximum 1200x1200 pixels).

Les documents reçus ne peuvent pas être réutilisés pour un autre usage que celui mentionné dans le cadre de la commande. Le document numérique devra être supprimé après la publication et ne pourra être archivé, prêté ou remis à des tiers en aucune façon. Toute réutilisation nécessite l'autorisation écrite des Musées d'art et d'histoire.

Toute modification de la photographie initiale (recadrage, détail, pastiche, etc.) doit faire l'objet d'une autorisation spéciale du responsable du service photographique.

9. Justificatif de publication

Dès parution de la publication, un exemplaire complet et gratuit devra être envoyé à titre de justificatif à la Photothèque du Musée d'art et d'histoire. Celui-ci rejoindra la Bibliothèque d'art et d'archéologie de Genève et sera accessible au public.

Acceptation des conditions générales

Timbre et signature

Date :